

Zeitschrift: Archives des sciences physiques et naturelles
Herausgeber: Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève
Band: 6 (1924)

Artikel: Une réaction colorée du cidre
Autor: Balavoine, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-741934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que temps que la Rambler Mine allait bouleverser la production mondiale du platine. En réalité la quantité de ce métal fournie par cette mine a été absolument insignifiante, et, jusqu'à plus ample information, je pense qu'il faut accepter avec beaucoup de réserve les prévisions plus qu'optimistes des journaux américains sur les nouveaux gisements découverts.

P. BALAVOINE. — *Une réaction colorée du cidre.*

En alcalinisant goutte à goutte les cidres avec de la soude caustique diluée, il se produit un virage de teinte au gris, puis au rouge orangé. Ce phénomène ne se produit pas avec la même intensité chez les vins blancs. De cette constatation et après de nombreuses recherches destinées soit à concentrer, soit à isoler la substance caractéristique, est issu finalement le mode d'opérer suivant :

25cm³ de vin (ou de cidre) sont secoués avec 10 cm³ d'éther dans un ballon séparateur; après séparation des couches, l'éther est lavé une fois avec de l'eau distillée et reséparé. L'éther est alors décanté dans une éprouvette et secoué avec 2 cm³ de solution aqueuse d'ammoniaque à 0,5% et quelques cristaux de chlorhydrate de paraphénylènediamine.

Le cidre se colore presque immédiatement en rose, virant à un rouge de plus en plus vif.

Le vin blanc ne donne qu'une faible coloration jaune pâle, rarement une très légère coloration rosâtre, bien moindre que s'il contenait 10% de cidre.

Le vin rouge présente tout d'abord une coloration d'un vert variablement intense, passant rapidement à un ton jaune pâle, ou brunâtre-rougeâtre. Si la couleur brune est trop foncée ou trop rougeâtre pour révéler avec certitude la présence de cidre, on reprend une portion de vin qu'on traite avec 10 cm³ d'alcool amylique; on décante soigneusement le vin bien séparé de l'agent extracteur et on le traite avec l'éther comme précédemment. L'alcool amylique s'est emparé de la plus grande partie de la matière colorante (œnocyanine A) et le nouvel extrait éthéré ne donne, en cas de vin pur, qu'une faible coloration verdâtre

passant au jaune clair. La moindre coloration rosâtre indique alors la présence de cidre.

Tous les cidres ne possèdent pas cette propriété au même degré; par contre, tous les vins examinés s'en sont différenciés nettement. Cette réaction paraît donc utilisable pour déceler la présence d'une certaine quantité de cidre dans le vin.

Cette réaction est aussi nouvelle pour ce qui concerne la paraphénylènediamine, à moins de la rattacher à celle que signale Blau (Pharm. Post. 38.752) sur la coloration rouge que prend le bois en contact avec cette substance au bout d'un temps assez long.

R. CHODAT et F. CHODAT. — *A propos du centenaire du Protococcus viridis* Ag.

Il y a juste un siècle (1824) que C. A. Agardh publiait une courte diagnose du *Protococcus viridis*. Ce genre et cette espèce furent plus tard confondus avec ce que les modernes appellent *Cystococcus*. En 1842, Meneghini publia son *Pleurococcus vulgaris*. Nægeli en 1849 décrivit sous le même nom une Algue différente produisant, comme le *Protococcus viridis*, une poussière verte sur les écorces des arbres et autres substratum aériens. Mais Borzi ayant démontré, après examen de l'Herbier de Meneghini, que l'Algue de ce dernier possède un pyrénocyste au milieu d'un plastide étoilé, R. Chodat (1909) donna le nom de *Pleurococcus Naegelii* à la plante bien figurée par Nægeli et bien identifiée depuis lors. Mais Wille, après examen de l'Herbier d'Agardh, montra en 1913 que le *Pleurococcus Naegelii* Chod. est en réalité le *Protococcus viridis* d'Agardh que la description trop succincte donnée par cet auteur ne permettait pas de reconnaître. Ce dernier nom doit être définitivement adopté. Au cours de ses travaux, R. Chodat a fait connaître que cette plante produit souvent, à partir des états pleurococcus, des filaments courts, ce qui a pour conséquence de la placer parmi les Algues cloisonnées et plus particulièrement parmi les Algues filamenteuses dont elle constitue un état aérien se présentant ordinairement sous la forme bien connue de groupes quaternes ou de paquets sarcinoïdes. Il a aussi décrit pour